

2.1. Présidence

Jean-Pierre HUNCKLER

2.1.1. Offre de licence – Mise en place du groupe de travail

Offre de licence – Groupe de travail

Le Bureau Fédéral a lancé le travail du toilettage de l'offre de licence fédérale qui va s'étaler sur plusieurs saisons

1^e étape au cours de la saison 2025/26 pour une entrée en vigueur en juillet 2026 :

- Nouvelle définition de la mutation des joueurs évoluant à l'étranger
 - Création de la licence Autorisation Secondaire Alternée
 - Redéfinition des conditions d'annulation de licence
 - Précision sur la différence entre une suspension temporaire d'extension compétition et un retrait de licence
- Ces nouveautés ont été présentées aux commissions qualifications et intégrées aux nouveaux règlements pour la saison 2026/2027

2^e étape : création d'un groupe de travail piloté par Thierry BALESTRIERE avec la DAJI et la Commission Fédérale Qualifications

Offre de licence – Groupe de travail

Le groupe de travail devra travailler sur les **thématiques suivantes et selon les orientations** définies par le Bureau :

- Comment protéger la licence « dirigeant » tout en intégrant dans le champ fédéral **les dirigeants occasionnels**
- Comment prévoir le retour en France des jeunes évoluant à l'étranger notamment **dans le cadre de leurs études** ?
- Réflexions sur l'ouverture de la **définition de la mutation exceptionnelle** (= faut-il maintenir l'obligation d'un déménagement ?), le cas échéant, prévoir des obligations spécifiques pour les Ultras-Marins
- Réflexions sur l'ouverture de la **période de mutation normale**, des retours dans le club d'origine, ...
- ...

1^e réunion courant septembre

1^e pistes de réflexion : BF de novembre et de décembre

Validation des 1^e évolutions : CD de décembre